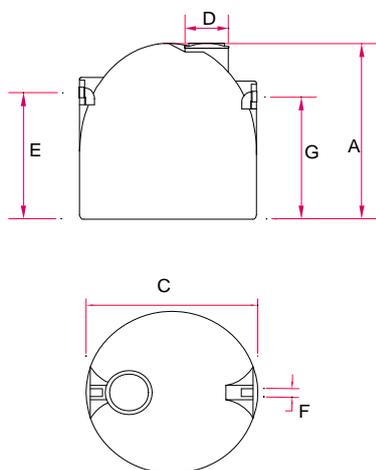


A.2 FOSSES SEPTIQUES ET CITERNES POUR EAU DE PLUIE

A.2.1 PLACEMENT AU SABLE STABILISE (RONDE)



(1)

VOLUME	A	C	D	E	F	G	Kg
SP/RW 1.000 L	1.260	1.015	500	1.085	110	1.065	30
SP/RW 1.500 L (1)	1.570	1.260	500	1.305	110	1.265	50
SP/RW 2.000 L	1.510	1.700	500	1.305	110	1.225	80
SP/RW 3.000 L	1.940	1.700	500	1.745	110	1.645	130
SP/RW 5.000 L	1.970	2.100	500	1.562	125	1.522	200

Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis.
Couvercle standard compris.

A.2.2 OPTIONS

REHAUSSES ET COUVERCLES



(*)

Type	Hauteur	Diamètre	Poids
VHSP600/420 rehausse en PE	420	570	8

Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis.

Type
KKD couvercle à clipser en PE
Boralit couvercle piétonnier en plastique (Classe A15) *

SET DE COUPLAGE (uniquement pour citernes d'eau de pluie)

Type
Set de couplage avec 1 m de flexible
Flexible par longueur de 1 m



A.2.3 PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE (RECTANGULAIRES)



Volume	Hauteur	Largeur	Longueur	Trou homme	H entrée	Ø In-out	H sortie	Kg
SP/RW1.000 L RH	1.350	740	1.180	500	1.230	110	1.190	55
SP/RW1.500 L RH	1.350	740	1.810	500	1.230	110	1.190	75
SP/RW2.000 L RH	1.350	740	2.450	500	1.230	110	1.190	120

Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis.
Couvercle standard compris.

A.2.4 OPTIONS

REHAUSSE



(*)

Type	Hauteur	Diamètre	Poids
VHSP500/600 rehausse en PE	600	500	7

COUVERCLES

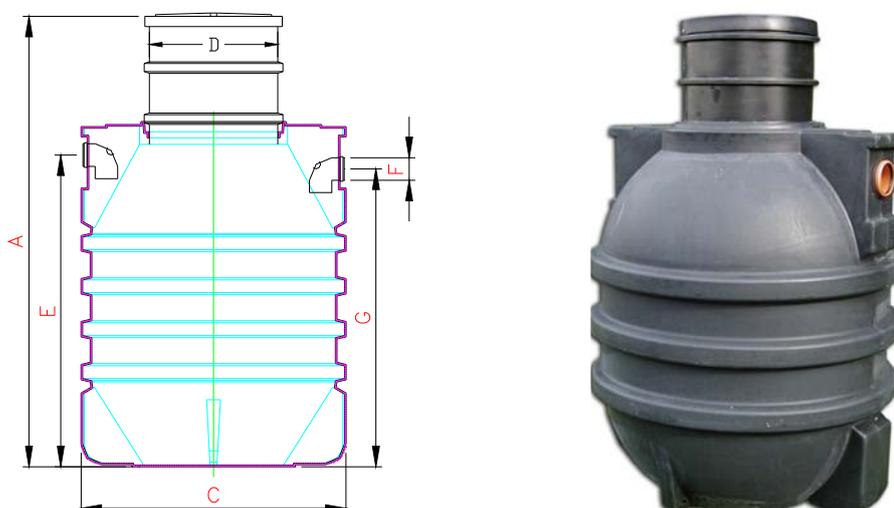
Type
KKD couvercle à clipser
Boralit couvercle piétonnier en plastique (Classe A15) *

SET DE COUPLAGE (uniquement pour citerne à eau de pluie)

Type
Set de couplage avec 1 m de flexible
Flexible par longueur de 1 m



A.2.5 A PLACER DANS DU SABLE - CYLINDRIQUES (DEBOUT)



Volume	A	C	D	E	F	G	Kg
SP/RW 1.100 L	1.910	1.180	600	1.250	110	1.200	61
SP/RW 1.600 L	2.250	1.290	600	1.500	110	1.450	71

Dimensions en mm données à titre informatif et pouvant être modifiées sans préavis.
Rehausse soudée VHSC600/600 (hauteur et diamètre en mm) avec couvercle standard compris.

A.2.6 OPTIONS

Rehausse VHSC600/1200 disponible en option (voir ci-après)

Type	Hauteur	Diamètre	Poids
VHSC600/1200 rehausse en PE	1200	600	22

COUVERCLES



(*)

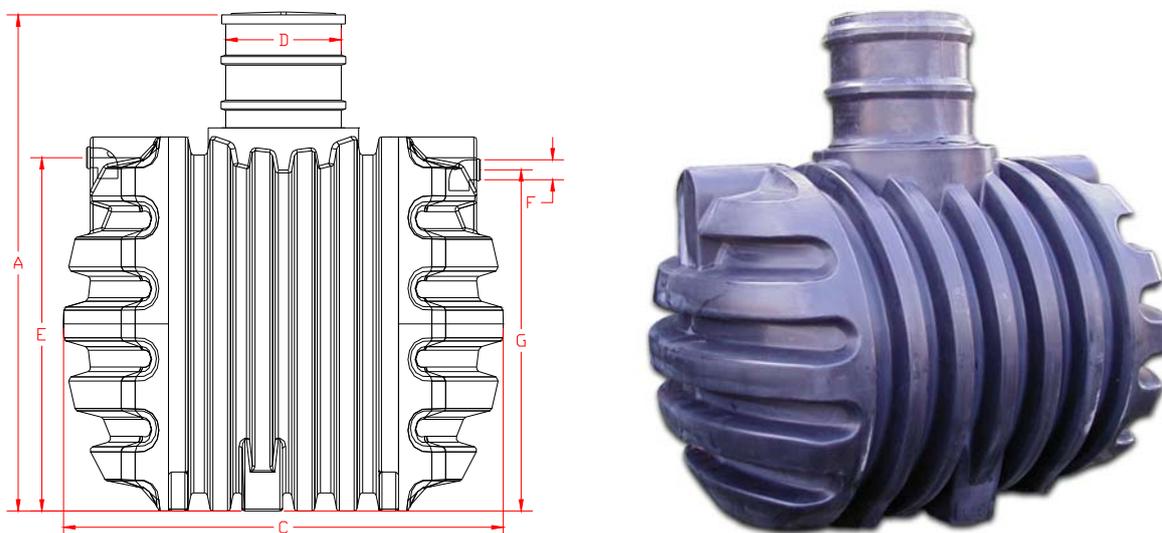
Type
Boralit couvercle piétonnier en plastique (Classe A15)*

SET DE COUPLAGE (uniquement pour citernes d'eau de pluie)

Type
Set de couplage avec 1 m de flexible
Flexible par longueur d'1 m



A.2.7 A POSER DANS DU SABLE - CYLINDRIQUES (COUCHEES)



Volume	A	Ø	C	D	E	F	G	Kg	Rehausse
SP/RW2.400CE	1.950	1.350	2.350	600	1.220	110	1.180	110	VHSC600/600
SP/RW3.300CE	2.210	1.610	2.390	600	1.450	110	1.400	180	VHSC600/600
SP/RW6.000CE	2.470	2.070	2.400	600	1.850	125	1.800	270	VHSC600/400

Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis.
Rehausse posée sur joint à lèvres cc standard avec couvercle compris.

A.2.8 OPTIONS

Rehausse VHSC 600/1200 disponible (voir ci-après.)

Type	Hauteur	Diamètre	Poids
VHSC600/1200 rehausse en PE	1200	600	22

COUVERCLES



(*)

Type
Boralit couvercle piétonnier en plastique (Classe A15)*

SET DE COUPLAGE (uniquement pour citernes à eau de pluie)

Type
Set de couplage avec 1 m de flexible
Flexible par longueur de 1 m



A.2.9 FOSSES SEPTIQUES DESCRIPTION

A.2.9.1 CARACTERISTIQUES

Ne jamais introduire d'eau de pluie dans une fosse septique car il serait impossible de la faire fonctionner correctement.

Il existe 3 types de fosses septiques, la fosse septique sanitaire, la fosse septique toutes eaux et la fosse septique toutes eaux intégrale.

-) La fosse septique sanitaire ne reçoit que les eaux vannes (eaux de W.C.)

-) La fosse septique toutes eaux reçoit et traite toutes les eaux usées.

-) La fosse septique toutes eaux intégrale est une fosse toutes eaux équipée d'un préfiltre qui retient les matières en suspension, elle s'utilise en combinaison avec un filtre bactérien.

En Région wallonne, la fosse septique toutes eaux est imposée dans la plupart des nouvelles installations. La fosse septique sanitaire est cependant tolérée pour les installations existantes, mais dans ce cas, un dégraisseur de 500 l minimum est obligatoire. En tout état de cause, la fosse septique toutes eaux assure un meilleur rendement à l'installation.

Dans le tableau suivant, vous trouverez les différents volumes disponibles avec leur capacité de traitement respective pour la Flandre et la Wallonie. En Flandre, il faut compter 250 litres/Eq.H. pour une fosse septique sanitaire, et 500 litres/Eq.H. pour une fosse septique toutes eaux. En Wallonie, il faut compter sur 300l/Eq.H. pour une fosse septique sanitaire avec un minimum de 1.500 l, et 600 l/Eq.H. pour une fosse septique toutes eaux avec un minimum de 3.000 l. A partir de 10 Eq.H., il faut compter sur 225 l/Eq.H. pour la fosse septique sanitaire avec un minimum de 3.000 l et 450 l/Eq.H. avec un minimum de 6.000 l pour la fosse septique toutes eaux.

Volume	Flandres			Wallonie		
	Sanitaire	Toutes eaux	Intégrale	Sanitaire	Toutes eaux	Intégrale
1.000 L	4	-	-	3	-	-
1.100 L	4	-	-	3	-	-
1.500 L	6	-	-	5	-	-
1.600 L	6	-	-	5	-	-
2.000 L	8	4	4	7	3	3
2.400 L CE	9	4	4	8	4	4
3.000 L	12	6	6	10	5	5
3.300 L CE	12	6	6	10	5	5
6.000 L CE	24	12	12	23	12	12

S'il ne s'agit pas d'un nombre d'usagers permanents, veuillez interroger notre service technique qui vous aidera à établir le nombre exact d'Eq.H. et ceci notamment pour des écoles, bureaux, hotel, camping, etc....

Vous pouvez également consulter notre fiche technique "appendice A1".

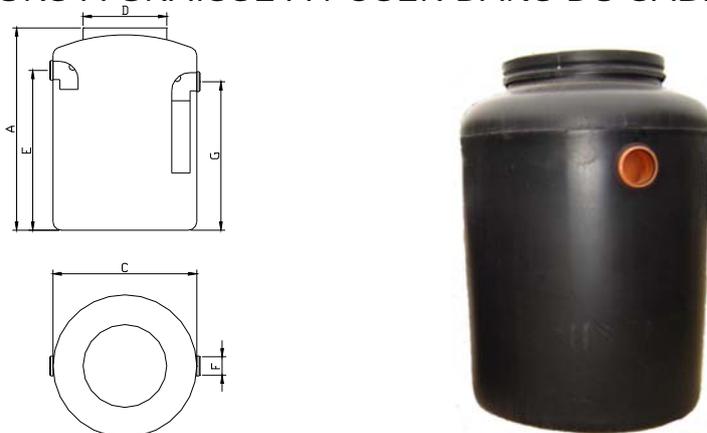
A.2.9.2 FONCTIONNEMENT

La fosse septique est un simple liquéfacteur, son pouvoir épuratoire ne dépasse jamais les 30%. Les matières organiques contenues dans les effluents bruts sont transformées en fines particules et en partie digérées par les bactéries anaérobies qui se développent dans ce milieu pauvre en oxygène. Ces fermentations produisent des gaz qui sont évacués par une ventilation branchée en toiture. Une partie des matières fécales forme une croûte en surface, étanche à l'air, une autre partie se dépose dans le fond de la fosse, réduisant petit-à-petit le volume disponible et donc la capacité de traitement. C'est pourquoi ces appareils doivent être vidangés périodiquement. Une fosse septique doit être suffisamment grande pour permettre aux bactéries de réaliser cette digestion. On parle en général d'un séjour de 5 jours minimum. Une fosse septique doit être construite de façon à ce que les effluents soient introduits sous la croûte avec un minimum de turbulence et évacués sous le niveau du liquide.



A.6 SEPARATEURS A GRAISSE

A.6.1 SEPARATEURS A GRAISSE A POSER DANS DU SABLE STABILISE



Volume	A	C	D	E	F	G	Poids
BAG 300 l	930	900	500	580	110	580	23
BAG 500 l	1.260	900	500	905	110	875	35

Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis.

A.6.2 OPTIONS

REHAUSSES



Type	Hauteur	Diamètre	Poids
VHSP600/420 rehausse en PE	420	570	8

Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis.

A.6.3 SEPARATEURS A GRAISSE DESCRIPTION

A.6.3.1 CARACTERISTIQUES

Les séparateurs à graisses sont des appareils destinés à piéger les graisses (animales et végétales) contenues dans les eaux usées. Il est donc fortement recommandé d'installer un séparateur à graisses chaque fois qu'un risque d'obstruction des canalisations existe et plus spécialement dans les cas suivant :

Pour les habitations équipées d'une fosse septique sanitaire (réseau séparatif) (*),

Pour les habitations dont le système d'épuration individuelle est implanté trop loin de la cuisine (maximum 7 m). La capacité du séparateur à graisses dépend du débit et de la température des effluents à traiter.

Nous proposons deux capacités différentes, à savoir 300 l et 500 l.

(*) En Région wallonne, un séparateur à graisses de 500 l est obligatoire en présence d'une fosse septique sanitaire. Par contre, il n'est plus obligatoire depuis l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 Décembre 1998 en présence d'une filière d'épuration individuelle conforme ou agréé.

A.6.3.2 FONCTIONNEMENT

Les eaux usées chargées de graisse et de savon, en provenance de la cuisine et de la buanderie, pénètrent dans le séparateur par un brise-jet. Au contact de l'eau froide contenue dans le séparateur, celles-ci subissent un choc thermique et se solidifient. De plus, les graisses ayant une densité inférieure à celle de l'eau s'accumulent en surface où elles seront écumées périodiquement et évacuées dans les déchets ménagers. A la sortie de l'appareil, un système de siphon empêche tout rejet de graisse.



A.7 NOTICE DE POSE, ENTRETIEN ET GARANTIES

A.7.1 PLACEMENT DANS DU SABLE STABILISE

L'appareil doit être enfoui le plus près possible du bâtiment (sauf pour citernes d'eau de pluie) afin d'éviter l'obstruction des canalisations. Creuser un trou de dimension suffisante à savoir 15 à 20 cm de plus en largeur, ainsi qu'en profondeur, pour pouvoir y descendre l'appareil. Couvrir le fond de la fouille de 15 à 20 cm de sable stabilisé à 150 kg/m³, en veillant à ce qu'il n'y ait pas présence d'eau (*). Dans le cas contraire, il faudra assécher le fond de la fouille avant d'y déverser le sable stabilisé. Veiller à ce que l'appareil soit posé parfaitement de niveau. Remplir l'appareil d'eau et le raccorder. Prévoir une ventilation adéquate et suffisamment grande en fonction du type d'appareil (50 mm minimum). Procéder au remblayage avec une couche périphérique d'au moins 15 à 20 cm de sable stabilisé à 150 kg/m³ (*); ce sable doit être bien homogène et posé en petites couches légèrement tassées. Placer les rehausses en PE vendues par Boralit. Les rehausses sont inclus dans le cas de citernes renforcées. Etendre une couche de sable stabilisé ou de béton de 15 cm au dessus de l'appareil. En cas de pose d'une chambre de visite autre qu'en PE, veiller à ce que cette couche supérieure soit bien sèche. Terminer l'installation en plaçant un couvercle. En cas de passage de véhicules dans un rayon de 3 m, couler une dalle en béton, prenant appui sur le terrain non remué et de résistance suffisante pour supporter les charges passantes. En aucun cas, l'appareil ne peut supporter de charges directes.

(*) En présence d'une nappe phréatique superficielle ou fluctuante, ainsi qu'en présence d'eau anormale dans le sol, n'utiliser que les citernes super renforcées ou contacter notre service technique.

A.7.2 PLACEMENT DANS DU SABLE

Pour le placement de citernes renforcées, suivre les directives mentionnées ci-dessus mais remplacer le sable stabilisé de la couche périphérique par du sable jaune sans caillou. Le fond de la fouille devra être couvert de 15 à 20 cm de sable stabilisé à 150 kg/m³ afin d'assurer la mise à niveau des cuves. En présence d'une nappe phréatique superficielle ou fluctuante, ainsi qu'en présence d'eau anormale dans le sol, la pose au sable stabilisé à 150 kg/m³ s'impose. En cas de doute, veuillez nous consulter.



- Les couvercles en PE livrés standard sont des couvercles provisoires sans serrure qui n'ont pas la capacité de soutenir des personnes/des véhicules. Il faut donc toujours installer des couvercles Boralit afin de garantir la sécurité des personnes/des véhicules qui passeraient au-dessus de l'installation.

A.7.3 ENTRETIEN

-) Fosses septiques: Il est conseillé de procéder à la vidange des fosses septiques ainsi que de tous les appareils de prétraitement en général, au moins une fois tous les trois ans. Ce travail doit être effectué par un vidangeur agréé. Remarque importante: Les fosses septiques devront être remplies d'eau immédiatement après la vidange.



-) Citernes pour eau de pluie: Les citernes destinées au stockage des eaux de pluie doivent être nettoyées régulièrement afin d'éliminer les boues putrescibles et malodorantes qui s'y accumulent. Ces boues ne sont en général pas retenues par les filtres.

-) Séparateurs à graisses: Le séparateur à graisses doit être vidangé et nettoyé au moins une fois par an par un vidangeur agréé.
Les graisses d'écumage peuvent être éliminées dans les poubelles.

A.7.4 GARANTIES

Tous nos appareils portent un label de garantie de 50 ans contre tout vice de fabrication, dans la mesure où les instructions de pose ont été scrupuleusement respectées. Toute défectuosité pour être reconnue, doit être constatée contradictoirement. Sur les pompes, les parties mécaniques et électriques, ... il y a une garantie de 2 ans.

A.8 APPENDICES DISPONIBLES SUR DEMANDE

Appendice A1: Calcul de équivalents habitants (Eq. H) pour fosses septiques

Appendice A2: Prescriptions cahier des charges

Appendice A3: Calcul volume de citerne à eaux de pluie selon la consommation d'eaux de pluie

